



418 . 313 . 5169



alizeesolutions@gmail.com

Liste de contrôle pour votre déclaration de revenus de travailleur autonome

Renseignements généraux

- ☐ Nom de votre entreprise : _____
- ☐ Adresse de votre entreprise : _____
- ☐ Produit ou service principal de votre entreprise : _____
- ☐ Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : _____
- ☐ Numéro d'entreprise fédéral : _____
- ☐ Numéro de TPS / TVQ de votre entreprise : _____
- ☐ Numéro d'entreprise de la société de personne, s'il y a lieu : _____
- ☐ Quote-part de la société de personne, s'il y a lieu : _____
- ☐ Revenus bruts d'entreprise (avec la TPS / TVQ) : _____
- ☐ Ventes ou commissions (total avant TPS / TVQ) : _____
- ☐ TPS qui a été perçue : _____
- ☐ TVQ qui a été perçue : _____

Coût des marchandises vendues

- ☐ Inventaire de produits ou matériaux au début de l'année (1er janvier) : _____
- ☐ Achats de produits ou matériaux durant l'année : _____
- ☐ Inventaire de produits ou matériaux à la fin de l'année (31 décembre) : _____
- ☐ Salaires directs : _____
- ☐ Contrats en sous-traitance : _____
- ☐ DÉCLARATION DE REVENUS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Dépenses d'entreprise

- ☐ Assurances commerciales (autre que habitation et automobile)
- ☐ Créances irrécouvrables
- ☐ Entretien et réparations
- ☐ Fournitures (coût des articles utilisés pour la production de biens et services)
- ☐ Frais de bureau (stylos, papeterie, trombones, etc.)
- ☐ Frais de déplacement (hébergement, train, autocar, avion)
- ☐ Frais de gestion et d'administration
- ☐ Frais d'entreprise, permis, abonnements, cotisations
- ☐ Frais professionnels (comptable et juridiques)
- ☐ Frais de publicité
- ☐ Impôts fonciers
- ☐ Intérêts et frais bancaires
- ☐ Internet
- ☐ Livraison et transport (poste et messagerie)
- ☐ Loyer
- ☐ Primes de régime privé d'assurance maladie
- ☐ Repas et frais de représentation
- ☐ Salaires, traitements et avantages
- ☐ Séminaires et formations
- ☐ Téléphone et services publics
- ☐ Autres dépenses



Liste de contrôle pour votre déclaration de revenus de travailleur autonome (suite)

Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise

Vous pouvez déduire les dépenses d'un local de travail utilisé aux fins de l'entreprise dans votre résidence si une des conditions suivantes est réunie:

- Le local constitue votre principal lieu d'affaires
- Vous utilisez le local uniquement pour gagner un revenu d'entreprise, et vous l'utilisez de façon régulière et continue pour rencontrer des clients.

- ☐ Assurance habitation
- ☐ Chauffage
- ☐ Eau
- ☐ Électricité
- ☐ Entretien et réparations
- ☐ Frais de copropriété
- ☐ Impôts fonciers
- ☐ Intérêts hypothécaires
- ☐ Réparations, nettoyage, aménagement paysager et fournitures
- ☐ Autres dépenses
- ☐ Superficie du bureau à domicile (en pieds carrés) : _____
- ☐ Superficie totale de la résidence (en pieds carrés) : _____
- ☐ Pourcentage utilisé pour l'entreprise (superficie du bureau à domicile divisée par la superficie totale) : _____

Dépenses relatives aux véhicules à moteur

Vous pouvez déduire les dépenses d'utilisation d'un véhicule à moteur qui vous sert à gagner un revenu d'entreprise.

- ☐ Assurance automobile et prime d'assurance commerciale supplémentaire
- ☐ Carburant et huile
- ☐ Coûts de location (si vous louez votre véhicule)
- ☐ Droits d'immatriculation et permis
- ☐ Entretien et réparations
- ☐ Frais d'intérêts (si vous financez votre véhicule)
- ☐ Frais de stationnement pendant les activités commerciales
- ☐ Autres dépenses
- ☐ Marque, modèle et année du véhicule : _____
- ☐ Date de l'achat ou de la location : _____
- ☐ Coût initial du véhicule (s'il est acheté) : _____
- ☐ Nombre de kilomètres parcourus pour gagner un revenu : _____
- ☐ Nombre total de kilomètres parcourus pendant l'année : _____
- ☐ Pourcentage du kilométrage utilisé à des fins commerciales (kilomètres parcourus pour gagner un revenu divisés par le nombre total de kilomètres) : _____